

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 10 (1865)
Heft: (22): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRES SUISSE

Lausanne, le 15 Novembre 1865.

Supplément au n° 22 de la Revue.

SOMMAIRE. — Sur l'artillerie rayée de gros calibre. — Exposition fédérale de chevaux à Arau, du 18 au 22 octobre 1865.

SUR L'ARTILLERIE RAYÉE DE GROS CALIBRE.

On sait que notre artillerie rayée ne se compose, pour le moment, que de 4 livres rayé, le calibre ordinaire de campagne.

Il s'agit de se procurer un fort calibre normal de campagne et des pièces de position. Un gros calibre de campagne peut, il est vrai, servir aussi de petit de position ; mais à côté de cela un calibre plus fort de position est aussi nécessaire.

C'est ce qu'une commission spéciale d'artillerie est actuellement en train de procurer à la Suisse, et nous voulons aujourd'hui faire connaître à nos lecteurs quelques-uns de ses travaux.

La commission se compose de :

MM. Herzog, colonel fédéral, inspecteur d'artillerie ;

Wurstemberger, colonel fédéral, administrateur du matériel de guerre ;

Burnand, colonel fédéral ;

Schædler, colonel fédéral.

Hammer, colonel fédéral, instructeur en chef d'artillerie ;

Elle s'adjoignit pour la durée des expériences : MM. Siegfried, lieutenant-colonel fédéral du génie, Leemann, major fédéral, Dapples et Bleuler, capitaines fédéraux.

Les crédits connus ayant été votés et les premières pièces à essayer étant prêtes, les travaux sur le terrain furent entrepris dès le milieu d'octobre de l'année dernière.

Dans sa séance du 14 octobre, la commission décida que les essais avec les canons rayés auraient lieu, les pièces étant sur des platefor-